

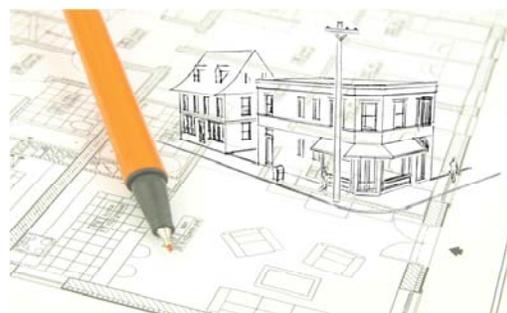


La Ville de Montmagny propose un **programme d'aide financière** POUR LA RÉNOVATION DES FAÇADES DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX dans le centre-ville.

Cette subvention est équivalente au **tiers du coût total des travaux**, excluant toutes taxes, jusqu'à concurrence de **20 000 \$** (jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire).

### Faire une demande de subvention

Les propriétaires désirant bénéficier d'une subvention doivent déposer une demande à La Ville. Ce programme termine **le 31 décembre 2014**.



Pour tout renseignement sur le programme de rénovation des façades du centre-ville, veuillez contacter le directeur adjoint à l'aménagement et au développement en composant le 418 248-3362, poste 2042.

Le contenu intégral du règlement peut être consulté au [www.ville.montmagny.qc.ca](http://www.ville.montmagny.qc.ca) dans la section « Citoyens » sous l'onglet « Programmes d'aide financière ».